

RCS : ST MALO Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00172 Numéro SIREN : 407 768 068 Nom ou dénomination : A.DIS.E.CO.

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2020 sous le numéro de dépôt 4448

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2020

Page 22

obligatoire (art. 302 Sépées
de Général des Impôts)

SD

Dénomination de l'entreprise **SAS ADISECO** Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise **Les Buissonnets** 35720 PLESSEY

N° SIRET * **4 0 7 7 6 8 0 6 8 0 0 0 2 2**

Période de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 0 0 6 2 0 2 0	3 0 0 6 2 0 1 9
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
Immobilisations corporelles *		028	030	16 579	21 359
Immobilisations financières * (1)		040	042		113
Total I (5)		044	048	16 579	21 472
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
Marchandises *		060	062	3 198	3 198
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	2 696	2 696
	Autres * (3)	072	074	6 279	6 279
Valeurs mobilières de placement		080	082	4 998	
Disponibilités		084	086	10 410	15 100
Charges constatées d'avance *		092	094	180	587
Total II		096	098	25 819	27 859
Total général (I+II)		110	112	42 398	49 331
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *		120		2 322	2 322
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126		232	232
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		6 915	33
Report à nouveau		134			
Résultat de l'exercice		136		13 808	6 883
Provisions réglementées		140			
Total I		142		23 278	9 470
Provisions pour risques et charges		154			
Emprunts et dettes assimilées		156		12 260	19 235
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		2 129	1 528
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	588	4 733	19 098
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		19 121	39 861
Total général (I + II + III)		180		42 398	49 331
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	4 546
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	113

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise S&S ADISECO

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 2 0 1

Exercice N-1 clos le 13 0 0 6 2 0 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	6 046	8 43			
	Production vendue	biens	215	214					
		services *	217	218	48 038	47 13			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	612 1 20	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	54 695 56 80		
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	3 083 5 50	
	Variation de stock (marchandises) *						236	2 044 1 60	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	27 885	31 60			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	313	244	313 1 20			
	Rémunérations du personnel *						250	4 00	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	1 00	
	Dotations aux amortissements *						254	4 780 3 00	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	5			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	38 110 48 00			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	16 585 7 00			
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers				(III)	280	26		
	Produits exceptionnels				(IV)	290	113 25 00		
	Charges financières				(V)	294	313		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300	158 25 00		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	2 445 1 00		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	13 808 6 00		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	13 808 314			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	2 445		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	45		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44. septies)	986	Zone franche urbaine (44. septies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. septies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. septies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. septies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. septies)	990	
Dont ZFANG (44. septies)		345	Investissements outre-mer	344	Crédence due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. septies)	992	350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D						Zone de développement prioritaire (44. septies)	993	641	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	16 298	354	
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	16 298	372	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072019	et clos le	30062020	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Innovantes, cocher la case ci-contre					
Non pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ES ADISECO	Les Buissonnets
SIRET 4 0 7 7 6 8 0 6 8 0 0 0 2 2	35720 PLESER
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES
Entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Entrée dans le groupe de la société déclarante
Les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:
SIRET

ACTIVITE
Activités exercées APPAREILS AUTOMATIQUES
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%
Imposable à 15%	16 298	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	Déficit
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	

Atteints et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Zones urbaines à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs	
Zone d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
Non pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		

IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
Le titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Le titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
Nettes soumises à la contribution 2,50%

ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
Vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
Vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
Nom NIF	

COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
Entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI x NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application d'une majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
EXPERTISE COMPTABLE Boulevard des îles 62274 3307 VANNES Cedex		Tél: 02.97.40.94.01	

OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 08/10/2020 Lieu PLESER
			Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
D'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature COLLECTER Gildas

Sur les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 2 0

N° SIRET 4 0 7 7 6 8 0 6 8 0 0 0 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ADISECO

ADRESSE (voie) Les Buissonnets

CODE POSTAL 35720

VILLE

PLESDER

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code postal	Commune	Pays

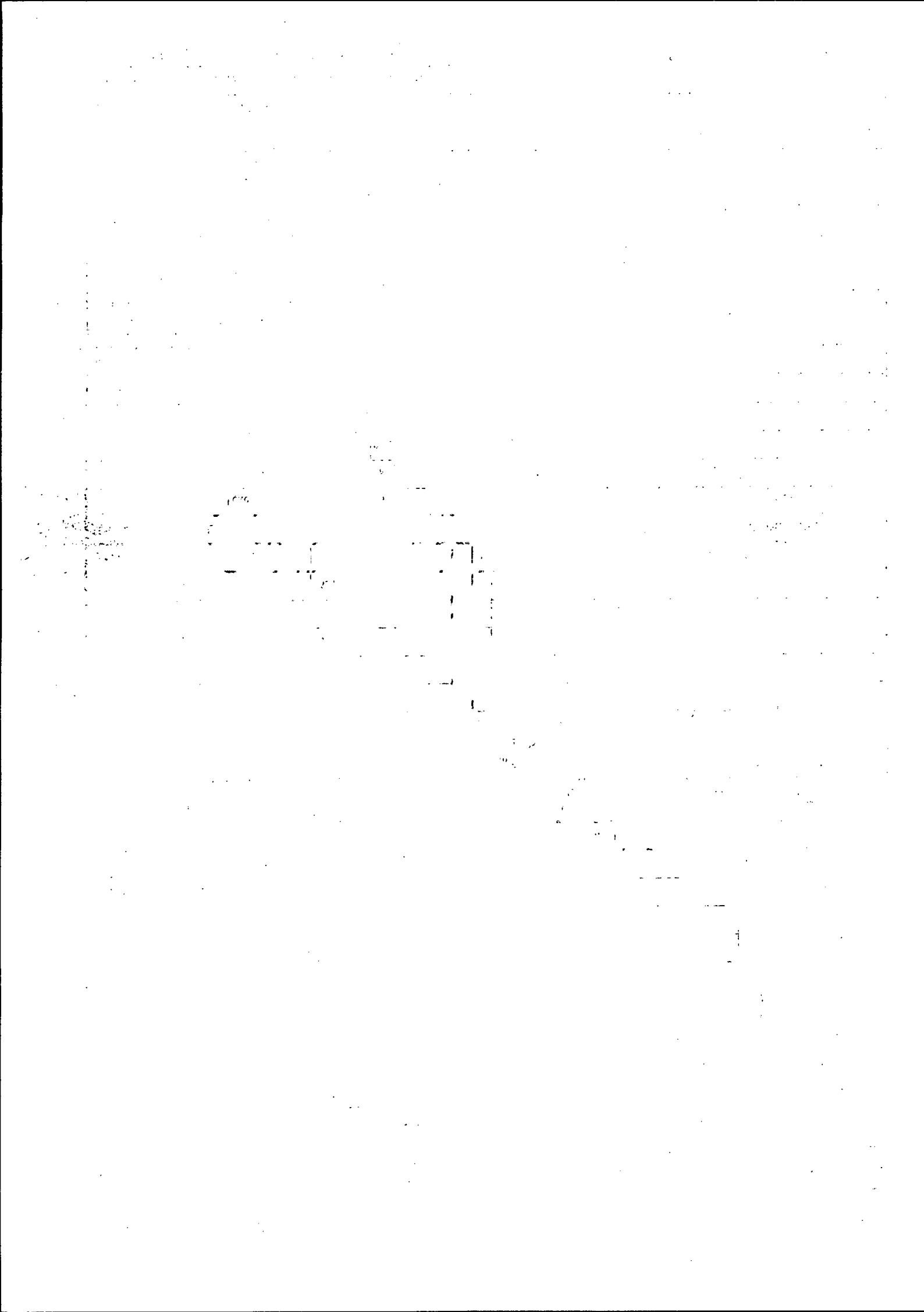
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	COLLECTER	Prénom(s)	Gildas
Nom marital		% de détention	99.00	Nb de parts ou actions	493
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	Pays
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

obligatoire (article 302 Septies
Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ADISECO

Néant ☐ *

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques	730		735	
Matériel et outillage	740		745	
Inst. générales	750		755	
Enc. am. divers	760		765	
Matériel de transport	770		775	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	10 630
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 742
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 117 octies du CGI	397	

Formulaire obligatoire (article 302 Sepéc)
A bis du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise : SAS ADISECO

Néant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	88 313	442		444		446	88 313	88 313
	Installations générales, agencements divers	450	1 528	452		454		456	1 528	1 528
	Matériel de transport	460	28 081	462		464		466	28 081	28 081
	Autres immobilisations corporelles	470	1 361	472		474		476	1 361	1 361
	Immobilisations financières	480	113	482		484	113	486		
TOTAL		490	119 396	492		494	113	496	119 283	119 283

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	88 313	532		534		536	88 313
	Installations générales, agencements divers	540	1 528	542		544		546	1 528
	Matériel de transport	550	6 721	552	4 780	554		556	11 501
	Autres immobilisations corporelles	560	1 361	562		564		566	1 361
TOTAL		570	97 924	572	4 780	574		576	102 704

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	PARTS BP										

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧			
1	113		113	113							
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	113	580	582	113	584	113	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590		583		594	595
TOTAL						596		585		597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAS A.DIS.E.CO
Au Capital Social de 2 322 EUROS
Siège social - Les Buissonnets
35720 PLESDER

Procès-verbal de l'assemblée Générale ordinaire du
15 Octobre 2020

Sur convocation du président, les associés représentant l'intégralité du Capital Social de la Société A.DIS.E.CO, se sont réunis le 15 Octobre 2020 à 19 Heures au siège social à Les Buissonnets PLESDER, à l'effet de délibérer sur les comptes de l'exercice social clos le 30 Juin 2020.

Monsieur COLLETER G en sa qualité de président, préside la séance. Il constate que tous les associés sont présents et que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'articles 50 de la loi du 24 Juillet 1966
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé
- le texte des résolutions proposées

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés présent plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2020
- Quitus à la gérance
- Affectation des résultats
- Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966
- Questions diverses

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demande la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférent à l'exercice clos le 30 06 2020, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle approuve également les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du code général des impôts pour un montant global de 313 € et de 2 445 d'impôt sur les sociétés.

En conséquence, Elle donne au président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Autres réserves soit : 13 807.80 €

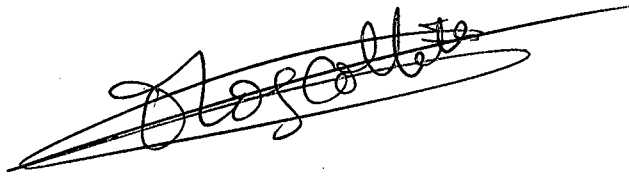
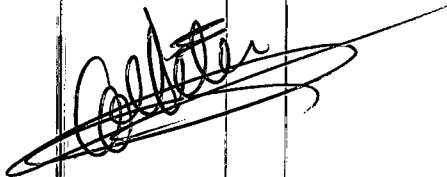
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés présents.

Mr COLLETER Gildas

Mme COLLETER Morgane



Sas A.DIS.E.CO
Au Capital Social de 2 322 Euros
Siège social - Les Buissonnets
35 720 PLESDER

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

Madame, Monsieur

Nous vous avons réunis afin de vous présenter notre exercice clos le 30 Juin 2020.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du plan général de 1982.

I - LA SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA SOCIETE SE PRESENTE AINSI QU'IL SUIT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	<u>ANNEE 2019/2020</u>	<u>ANNEE 2018/2019</u>
<u>ACTIF</u>		
* Actif immobilisé	16 579	21 472
* Actif Circulant	25 819	27 859
	42 398	49 331
<u>PASSIF</u>		
* Capitaux propres et Résultat de l'exercice	23 277	9 470
* Dettes	19 120	39 861
	42 398	49 331

Le résultat de l'exercice ainsi que ceux de l'exercice précédent se présentent ainsi qu'il suit :

	<u>ANNEE 2019/2020</u>	<u>ANNEE 2018/2019</u>
Produits d'exploitation	54 695	56 859
* Charges d'exploitation	38 110	48 997
* Résultat d'exploitation	16 585	7 862
* Résultat financier	« 287 »	« 489 »
* Résultat exceptionnel	« 45 »	« 724 »
* Charges non dec.		
* Impôt Société	2 445	1 215
* RESULTAT	16 298	6 883

II - EXAMEN DE L'ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice, nos produits d'exploitation se sont élevés à 54 695€ contre 56 859€ l'an passé, nos charges d'exploitation 38 110€ contre 48 997€. Notre résultat d'exploitation est positif de 16 585 €. Nous clôturons l'exercice par un résultat de 13 807.80 €. que nous vous proposons d'affecter ainsi qu'il suit :

- Autres réserves 13 807.80 €.

LE Président

